

Subventions pour congrès

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Relations Publiques, d'attribuer au titre de l'année 2002, les subventions suivantes :

- 500 € à l'AROEVEN (Association Régionale des Oeuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale) pour l'organisation de son université européenne d'été, du 20 au 23 août dernier dans les locaux du Lycée Pasteur, sur le thème «apprentissage et pratique de la citoyenneté au quotidien dans la classe et dans l'établissement en France et en Europe. Quelle place pour la vie lycéenne ?». Une centaine de personnes ont participé aux travaux.

- 1 500 € à la CAPEB (Chambre des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment) pour l'organisation du congrès de l'Union Nationale Artisanale Maçonnerie Carrelage qui se déroulera au Palais des Congrès du 10 au 12 octobre prochain. 400 congressistes seront accueillis pour un séjour de 3 jours ainsi qu'environ 1 000 visiteurs locaux.

- 600 € à la Ligue de Franche-Comté de Tennis de Table pour l'organisation du colloque des présidents de ligues et comités départementaux, du 1^{er} au 3 novembre prochain, à l'Hôtel Mercure Micaud. Ce séminaire regroupe toutes les instances du tennis de table. Environ 150 personnes, venant de toutes les régions, seront présentes.

- 350 € à l'UFR Lettres (Équipe Poétique des genres et spiritualité) pour l'organisation du colloque «Mémorialistes de l'exil» qui s'est tenu les 5 et 6 mars dernier dans les locaux de la Faculté des Lettres. Ce colloque initialement prévu en décembre 2001 a été repoussé en mars 2002, à la demande de la Mission Victor Hugo de la Ville de Besançon, pour le faire coïncider avec les manifestations relatives aux écrivains de l'exil et à la commémoration de Victor Hugo.

- 1 500 € à l'UFR Médecine et Pharmacie pour l'organisation d'un colloque d'audience internationale «vers l'unité pour la santé, quels partenariats dans les actions de santé, quelle responsabilité sociale des facultés de médecine ?» qui se tiendra à la Maison de l'Economie, le 8 novembre prochain. Ce colloque sera un lieu de rencontres et d'échanges pour tous ceux qui souhaitent développer les partenariats entre les Facultés de Médecine et les autres acteurs des politiques de santé, pour une meilleure réponse aux besoins de santé des populations. 220 congressistes sont attendus à cette manifestation.

- 500 € à l'UFR Lettres (laboratoire des Sciences Historiques) pour l'organisation du colloque «Hugo politique», qui aura lieu du 11 au 13 décembre prochain au Kursaal. Ce colloque, inscrit dans le cadre de l'année Hugo, doit rassembler 200 personnes environ.

- 500 € à la Fédération des Oeuvres Laiques du Doubs pour l'organisation de la manifestation «Rencontre avec les partenaires de l'école publique - la citoyenneté - Agir ensemble pour l'enfant et le jeune», le 16 octobre à l'IUFM Montjoux. Tout au long de la journée les partenaires exposants présenteront leurs actions, dans, autour, pour, avec l'école.

Le Conseil Municipal est invité à statuer. En cas d'accord :

- la somme de 2 600 € sera imputée au chapitre 92.95.6574.89052.200, abondé par un transfert de la somme équivalente du chapitre 92.95.65738.89052.200,

- la somme de 2 850 € sera imputée au chapitre 92.95.65738.89052.200.

«**M. LE MAIRE** : Merci à Jacqueline PANIER qui suit ça de très près, qui fait un énorme travail de relations publiques au niveau de la Ville. Je tiens à le souligner ce soir».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Relations Publiques, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 21 octobre 2002.